



Mandat de vente de parts

PERSONNES MORALES

Selon les dispositions de l'article L214-93
du Code Monétaire et financier ainsi que du règlement
Général de l'Autorité des Marchés Financiers
et de l'instruction prise en application dudit règlement

Besoin d'être accompagné pour compléter votre dossier ?



Contactez votre conseiller en gestion
de patrimoine ou le Service des Associés
de Sofidy au 01 69 87 02 00
service-associes@sofidy.com

Votre demande en 3 étapes

1 Renseignez en majuscules, datez et signez les documents suivants :

- Mandat de vente ;
- Mandat et attestation à joindre à la déclaration des plus-values immobilières (si société non assujettie à l'IS) ;
- Questionnaire sur les pays faisant l'objet de sanctions internationales.

2 Rassemblez les photocopies des documents suivants :

- Copie recto/verso de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité du signataire ainsi que des personnes physiques qui détiennent au moins 25 % du capital (ou exerçant un pouvoir effectif sur la structure) ;
- Extrait K-Bis de moins de 3 mois ;

- Pouvoir du signataire du mandat de vente (sauf s'il a tous pouvoirs statutairement) ;
- Organigramme présentant la chaîne de détention de la personne morale jusqu'aux bénéficiaires effectifs ;
- Relevé d'identité bancaire (en cas de paiement à un tiers) ;
- Original d'attestation de parts ou attestation de perte ;
- Si les parts ont été nanties, joindre la déclaration de levée de nantissement.

3 Photocopiez et conservez un exemplaire. Renvoyez le dossier complet à l'adresse suivante :

Sofidy - Service Épargne
303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes -
91026 Évry Cedex.

Sofidy vous invite à vous rapprocher de votre conseiller en gestion de patrimoine afin d'obtenir les conseils juridiques et fiscaux appropriés quant aux conséquences de cette vente.

CADRE RÉSERVÉ À SOFIDY

Numéro de l'ordre : _____ Code Conseiller : _____ Code Associé : _____
Horodatage : _____

ASSOCIÉ

Numéro d'Associé : _____ Forme juridique : _____
Dénomination sociale : _____ N° SIREN : _____
Téléphone : _____ Portable : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
E-mail (obligatoire) : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
Agissant en qualité de : _____
Personne politiquement exposée⁽¹⁾ : OUI NON US Person⁽²⁾ : OUI NON

DONNÉES FINANCIÈRES DU DERNIER EXERCICE SOCIAL

Date de l'exercice : _____
Total bilan : _____ € Chiffre d'affaires : _____ € Résultat net : _____ €
Capitaux propres : _____ € Patrimoine immobilier de la société : _____ €
Patrimoine financier de la société : _____ €, dont titres SCPI / OPCI : _____ €
La situation financière de votre société lui permet-elle de placer une partie de son résultat ? : OUI NON

RÉSIDENCE FISCALE

France Union Européenne Autre (précisez) : _____

RÉGIME D'IMPOSITION

IS/BIC IR

1. Les personnes politiquement exposées (PPE) sont des personnes physiques de nationalité française ou étrangère, qui exerce ou ont exercé des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives importantes, liées à un pouvoir de décision significatif. Les personnes considérées comme étroitement liées à une PPE (famille, proche sans lien familial) sont elles-mêmes des PPE. Les fonctions concernées par la définition d'une PPE sont listées à l'article R.561-18-I du Code monétaire et financier.

2. Les « US person » sont des personnes assujetties aux lois fiscales américaines pour quelque raison que ce soit. En tant que personne morale, vous êtes une « US person » si vous êtes :

- Une société de personnes ou une société organisée aux États-Unis ou en vertu des États-Unis ou d'un état des États-Unis ;
- Une succession d'un défunt qui est citoyen ou résident des États-Unis ;
- Une fiducie si un tribunal des États-Unis avait le pouvoir, en vertu du droit applicable, de rendre des ordonnances ou des jugements concernant presque toutes les questions relatives à l'administration de la fiducie, et qu'une ou plusieurs personnes des États-Unis ont le pouvoir de contrôler toutes les décisions importantes de la fiducie.

Demande que soit inscrit au registre mon ordre de vente de _____ parts de la SCPI SOFIPRIME, au prix minimum de _____ Euros par part **hors frais et commission**, soit un **montant minimum** de _____ Euros.

Les frais comprennent les droits d'enregistrement, fixés actuellement par le Code Général des Impôts à 5% du prix de cession avec un minimum de 25€, ainsi que la commission perçue par la société de gestion fixée à 5% HT (soit 6% TTC) du prix de cession. Ils sont à la charge de l'acquéreur. La perte de jouissance des parts vendues s'effectue le premier jour du mois qui suit la confrontation.

Si les parts sont détenues en démembrement de propriété, indiquer la quote-part de la cession revenant :

À l'usufruitier : _____ Au nu propriétaire : _____

DURÉE DE VALIDITÉ DE MON ORDRE

Cet ordre est valable jusqu'au : _____

(La durée ne pourra être supérieure à 12 mois. Ce délai pourra toutefois être prorogé de 12 mois maximum sur demande expresse de l'associé.)

Accepte que mon ordre de vente puisse être exécuté partiellement : OUI NON

(À défaut de précision, l'ordre sera considéré comme pouvant être exécuté partiellement).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement à l'associé Paiement à un notaire ou à un établissement de crédit (cas d'un remboursement anticipé de crédit)

Coordonnées du créancier s'il n'est pas l'associé :

Le produit de la vente sera versé par virement sur le compte utilisé pour le versement des dividendes. En cas de versement sur le compte d'un tiers (notaire, établissement de crédit), veuillez renseigner les informations suivantes et joindre un RIB :

Titulaire du compte : _____

IBAN : _____ BIC : _____

Domiciliation bancaire : _____

Le compte bancaire doit être ouvert dans un établissement financier domicilié en France ou dans l'Union Européenne.

SIGNATURE

Je déclare :

- Que les informations fournies dans le présent questionnaire sont exactes, sincères, complètes et correspondent à ma situation actuelle ;
- Avoir pris connaissance du fait que Sofidy ne garantit pas la revente des parts ;
- Avoir connaissance et me soumettre aux modalités de fonctionnement du marché secondaire ;
- Que les fonds reçus ne concourront pas à l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- Accepter de fournir dans le cadre de la lutte anti-blanchiment, toutes pièces justificatives complémentaires, notamment en cas de doute sur la destination des fonds, ou si les fonds doivent être versés sur un compte domicilié dans l'Union Européenne hors France ou sur celui d'un tiers différent de l'associé ;
- Être informé que cette vente ne sera prise en compte qu'à réception de l'ensemble des pièces requises.

Je donne mandat à la société de gestion Sofidy qui l'accepte, de faire vendre les parts de la SCPI dans les conditions ci-dessus et de procéder en mon nom à toutes les démarches nécessaires à cet effet, et notamment à l'enregistrement de la transaction auprès des services fiscaux (si la société n'est pas assujettie à l'IS).

Fait à : _____

Le : _____

En 2 exemplaires dont un à conserver par l'associé.

Signature précédée de la mention « Bon pour mandat ».

SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ

1°) CONDITIONS DE VALIDITÉ DE CE MANDAT

Les conditions générales de cession et acquisition de gré à gré des parts sont détaillées de manière complète dans la Note d'information en vigueur.

Le mandat doit être correctement rempli, daté et signé et ne comporter aucun élément pouvant prêter à confusion.

LA TRANSMISSION DE CE MANDAT PEUT SE FAIRE :

- par lettre recommandée avec avis de réception,
- par lettre simple,
- par dépôt aux bureaux de la société de gestion,
- par télécopie ou Internet sous réserve de confirmer l'ordre en adressant l'original du mandat par l'un des moyens ci-dessus.

L'original du mandat, sous peine de nullité, devra obligatoirement parvenir à la Société de Gestion **au plus tard la veille de la confrontation**. Les ordres sont horodatés et inscrits au registre par ordre chronologique de leur réception. La validation du Mandat de vente est conditionnée à la réception de l'ensemble des documents (original du mandat et documents à joindre) dans les délais impartis.

Informations relatives à la rédaction du mandat :

Personnes morales : établir l'ordre au nom de la personne morale et faire signer l'ordre par le mandataire de la personne morale. Joindre une copie des documents listés en page de garde.

2°) DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Sofidy, en tant que responsable du traitement, vous informe que toutes les informations à caractère personnel demandées dans ce formulaire sont requises excepté le numéro de téléphone qui est facultatif. Si une information requise n'est pas renseignée, votre Mandat de vente ne pourra pas être prise en compte. Ces informations sont collectées pour pouvoir gérer votre statut d'associé de la SCPI, vous solliciter sur la qualité de votre expérience client le cas échéant, et nous permettre d'exécuter nos obligations légales et réglementaires, notamment, en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les destinataires des données sont : le personnel habilité de Sofidy, les prestataires contractuellement liés à Sofidy pour l'exécution des traitements, l'administration (Trésor Public), les commissaires aux comptes, les banques de la SCPI, votre conseiller en gestion de patrimoine, et, le cas échéant, l'établissement de crédit ayant nanti vos parts. Sofidy s'engage à protéger vos données contre toute atteinte. Elles seront conservées pendant une durée de 5 ans à compter de votre retrait complet de la SCPI.

Conformément à la législation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit de rectification, d'accès et d'effacement des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer votre droit de rectification en vous adressant à : **Sofidy - Service Associés - 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex** ou par email à service-associes@sofidy.com. Pour toutes les autres situations, vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à par voie postale au Délégué à la Protection des Données (DPO) - Sofidy - 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex ou via le formulaire en ligne : <https://www.sofidy.com/politique-de-gestion-des-donnees-personnelles/>. En l'absence de réponse satisfaisante dans le délai d'un mois, vous pouvez vous adresser à la CNIL. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes.

3°) INFORMATIONS

Pour toutes informations sur l'état du registre ainsi que sur les principaux indicateurs de la SCPI (valeur de réalisation et de reconstitution, dernier dividende annuel servi, etc.), vous pouvez consulter le site internet www.sofidy.com, ou vous adressez à Sofidy - 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex.